

# Calendrier administratif de la Faculté des lettres – 2020/2021

*Semestre d'automne 2020*

SESSION H = hiver E = été A = automne	OUVERTURE			FERMETURE (dernier délai)			OÙ/COMMENT	TEXTES RÉGLEMENTAIRES REBA = Règlement d'études du Bachelor REMA = Règlement d'études du Master DIR = Directives du Décanat
--	-----------	--	--	------------------------------	--	--	------------	--

<b>ORIENTATION</b>	<b>Changement dans le choix des disciplines initiales*</b> (1 <sup>er</sup> semestre d'études)		lun	14 septembre	08:30	ven	23 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants	
	<b>Changement d'orientation*</b> (en cours d'études)		lun	14 septembre	08:30	ven	23 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants	REBA art. 15, REMA art. 17
<b>ENSEIGNEMENTS</b>	<b>Inscription aux enseignements</b>		lun	21 septembre	08:00	dim	11 octobre	minuit	en ligne	REBA art. 17, REMA art. 19, DIR 0.18 et 0.22
	<b>Inscription tardive aux enseignements</b>		lun	12 octobre	08:30	ven	23 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants	DIR 0.18
<b>ÉVALUATIONS</b>	<b>Inscription aux évaluations</b>	H	lun	21 septembre	08:00	dim	11 octobre	minuit	en ligne	REBA art. 18 et 19, REMA art. 20 et 21, DIR 0.19 et 0.23
	<b>Inscription tardive aux évaluations**</b>	H	lun	12 octobre	08:30	ven	23 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants	DIR 0.19 et 0.23
	<b>Désinscription des évaluations</b>	H	lun	21 septembre	08:00	ven	23 octobre	minuit	en ligne	DIR 0.19 et 0.23
	<b>Report d'une inscription à une validation</b>		en tout temps, sur demande écrite, avec l'accord de l'enseignant						auprès de l'enseignant concerné	DIR 0.19 et 0.23
	<b>Dépôt des mémoires</b>	H				ven	18 décembre	12:00	au secrétariat des étudiants	REMA art. 16, DIR 0.2 et 0.2bis
	<b>Saisie des résultats par les enseignants</b>	H	lun	21 septembre	08:00	dim	31 janvier	minuit	en ligne	
<b>GRADES</b>	<b>Commande de grade</b>	A	lun	14 septembre	08:00	ven	16 octobre	minuit	en ligne	
		H	lun	8 février	08:00	ven	12 mars	minuit	en ligne	
<b>CERTIFICATION</b>	<b>Remise des travaux CLAD</b> Séquence 1					dim	10 janvier	minuit	en ligne, à déposer sur la plateforme CLAD	Règlement CLAD
	<b>Délai de dépôt des objectifs CLAD</b> Séquence 1					dim	14 février	minuit		

\* si le changement d'orientation intervient après le 11 octobre, l'inscription aux évaluations de la nouvelle discipline est soumis à la taxe pour inscription tardive de 200.- Frs

\*\* avec taxe pour inscription tardive de 200.- Frs

## Calendrier administratif de la Faculté des lettres – 2020/2021

*Semestre de printemps 2021*

		SESSION H = hiver E = été A = automne	OUVERTURE			FERMETURE (dernier délai)			OÙ/COMMENT	TEXTES RÉGLEMENTAIRES REBA = Règlement d'études du Bachelor REMA = Règlement d'études du Master DIR = Directives du Décanat
ORIENTATION	Changement d'orientation au MA* (en cours d'études)		lun	22 février	08:30	jeu	1 <sup>er</sup> avril	17:00	au secrétariat des étudiants	REMA art. 17
	Changement d'orientation au BA**/**		lun	22 février	08:30	jeu	1 <sup>er</sup> avril	17:00	au secrétariat des étudiants	REBA art. 15
ENSEIGNEMENTS	Inscription aux enseignements		lun	22 février	08:00	dim	21 mars	minuit	en ligne	REBA art. 17, REMA art. 19, DIR 0.18 et 0.22
	Inscription tardive aux enseignements		lun	22 mars	08:30	jeu	1 <sup>er</sup> avril	17:00	au secrétariat des étudiants	DIR 0.18
ÉVALUATIONS	Inscription aux évaluations	E + A	lun	22 février	08:00	dim	21 mars	minuit	en ligne	REBA art. 18 et 19, REMA art. 20 et 21, DIR 0.19 et 0.23
	Inscription tardive aux évaluations***	E + A	lun	22 mars	08:30	jeu	1 <sup>er</sup> avril	17:00	au secrétariat des étudiants	DIR 0.19 et 0.23
	Désinscription des évaluations	E	lun	22 février	08:00	jeu	1 <sup>er</sup> avril	minuit	en ligne	DIR 0.19 et 0.23
		A	lun	5 juillet	08:00	lun	12 juillet	minuit		
	Report d'une inscription à une validation		en tout temps, sur demande écrite, avec l'accord de l'enseignant						auprès de l'enseignant concerné	DIR 0.19 et 0.23
	Dépôt des mémoires	E				lun	17 mai	12:00	au secrétariat des étudiants	REMA art. 16, DIR 0.2 et 0.2bis
		A				ven	6 août	12:00		
	Saisie des résultats par les enseignants	E	lun	22 février	08:00	dim	27 juin	minuit	en ligne	
A		mar	13 juillet	08:00	dim	12 septembre	minuit			
Consultation des copies des examens écrits										
des candidats en échec (10h à 12h) des candidats ayant réussi (11h à 12h)	E	ven	2 juillet	10:00	ven	2 juillet	12:00	le lieu est communiqué par mail aux étudiants		
des candidats en échec (10h à 12h) des candidats ayant réussi (11h à 12h)	A	ven	17 septembre	10:00	ven	17 septembre	12:00			
GRADES	Commande de grade	E	lun	5 juillet	08:00	ven	6 août	minuit	en ligne	
CERTIFICATION	Remise des travaux CLAD Séquences 2, 3 et 4					dim	11 juillet	minuit	en ligne, à déposer sur la plateforme CLAD	Règlement CLAD
	Délai de dépôt des objectifs CLAD Séquences 2, 3 et 4					dim	5 septembre	minuit		

\* si le changement d'orientation intervient après le 14 mars, l'inscription aux évaluations de la nouvelle discipline est soumis à la taxe pour inscription tardive de 200.- Frs

\*\* seules les permutations de disciplines sont autorisées. Il n'y a pas de changement de discipline possible au semestre de printemps

\*\*\* avec taxe pour inscription tardive de 200.- Frs